

Compte rendu

7

Date : 21 janvier 2026

Référence : 2026.01.001

Version : 2.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 20 janvier 2026 à 18 h 00

Lieu : Locaux d'ALP à La Puya

Présents :

- P. BOUCHARD
- P. BOUTILLON
- R. DECARRE
- JL. GASSMANN
- P. DARSY
- C. GRISOLET
- A. HOFFARTH
- B. GENEVOIS
- Y. MAGNANI
- G. LAMOUILLE
- P. LITTOZ
- Q. TISSOT
- G. ZAMBIANCHI
- A LAINE
- C. LAUGIER

Invités :

- O. MESMIN

Excusés :

- C. DECARRE
- JP DUFRESNE
- C. CAUZARD
- R. GUENARD
- P. DE KETELAERE
- G. RODILLON

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU CR DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Prolongation du bail avec la ville d'Annecy :

Le CA donne pouvoir au Président pour signer tous documents relatifs à la prolongation du bail de LA PUYA avec la ville d'ANNECY.

2.1 PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES 2025

Le CA examine et approuve les comptes 2025 présentés par le trésorier.

2.2 PRESENTATION ET APPROBATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIONS 2026

Le CA approuve le programme prévisionnel d'actions 2026 présenté par le président.

2.3 PRESENTATION ET APPROBATION DU BP 2026

Le CA approuve le budget prévisionnel 2026 présenté par le trésorier.

2.4 EXAMEN DES SUPPORTS DE PRESENTATION POUR L'AG

Les supports de présentation pour l'AG sont définis. Carine est chargée de les préparer.

2.5 QUESTIONS DES PECHEURS POUR L'AG

Aucun pêcheur n'a indiqué à Carine vouloir poser une question lors de L'AG, suite à la demande qui leur a été adressée en même temps que la convocation. Quelques commentaires ont été relevés sur les carnets de capture (surpêche pour la fêra par les professionnels, accès pour la pêche du bord/servitude de marchepied, niveaux d'eau insuffisants en été pour les amarrages les plus proches de la rive).

2.6 MODALITES PRATIQUES D'ORGANISATION DE L'AG

Aucun problème n'est signalé en ce qui concerne les modalités pratiques d'organisation de l'AG : café d'accueil, projection, apéritif, repas....

Rendez-vous est donné aux administrateurs, dimanche 25 janvier à 7h30 à la salle.

3. POINT DIVERS

Participations aux AG des AAPPMA du GIPAL :

- AAPPMA des pêcheurs Chambériens le 29 janvier : Bernard + Quentin
- AAPPMA d'Aiguebelette le 25 janvier (idem ALP) : pas de représentant
- AAPPMA de Paladru le 07 février : Patrick + Jean-Luc
- AAPPMA de VIZILLE (Lafray) le 15 février : Roland + Jean-Luc
- AAPPMA du Léman le 21 mars : Yann

4. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le **jeudi 19 mars 2026 à 18 h 00 dans les locaux d'ALP.**